



**LES AMIS DE
L'ABBAYE
DE LA LUCERNE**

COMPTE RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION du 17 JANVIER 2015

Présents : G. Dieudonné, P. Lesaulnier, D. Varangot, , C. Neveu, C. Ecorcheville, S. Baudier, C. Baudier, B. Riet, M. Le Bohec, P. Rabbat, JP Lucas

Excusés : M. Dargent, G. de Bonnières, J. Hervet

1 - Mécénat - Demandes de subventions

Jean-Pierre Lucas rappelle l'importance budgétaire du mécénat (6 450 € en 2014) et fait la synthèse des mails à ce sujet de Jean Hervet et du couple Giber. Jean pense mobiliser de nouveau Vinci Construction Terrassement et sa filiale TPR de même que Cegelec mais précise qu'il ne faut plus compter sur Rol Normandie. Quant à Jacques et Marie-Laure Giber, ils ne démarcheront pas les 2 entreprises qui avaient répondu favorablement à leur demande en 2014 (Biocoop et AMB).

Répartition est ensuite faite des sociétés à contacter.

Gérard Dieudonné : Super U de La Haye Pesnel

Bruno Riet : Super U de Jullouville et Géant Casino de St Pair

Christian Baudier : Leclerc Granville et Super U de Sartilly

Christine Neveu : Biocoop et Blue Note

Jean Hervet : courrier à AMB

Pour les subventions, décision est prise de refaire les demandes même si rien n'a été obtenu en 2014.

Gérard Dieudonné va voir s'il est possible d'obtenir une aide de la part de Culture en Pays Hayland (800 € en 2013).

Christian Baudier se charge de la demande de subvention auprès du Conseil Général (800 € en 2013).

Proposition est faite de mettre en évidence à chaque concert les logos des mécènes par la réalisation d'une banderole ou d'une affiche.

2 - Dépliant de présentation de l'association

***mise à jour**

Pascal Lesaulnier s'en charge avec l'aide de Christine Neveu pour les paragraphes concernant les concerts. L'objectif est que toutes les modifications soient transmises à Anne Létang-Riet au plus tard le 31 janvier.

***impression**

Décision est prise de confier l'impression à la société Renouvin, comme l'an dernier.

3 - Animations 2015

***finalisation de la programmation**

A partir du document envoyé par Christine Neveu la veille, les différents concerts sont étudiés un par un.

Hors Festival

*Ensemble Tivagana : en attente d'une réponse

*Fête de la musique : Inscriptions en cours

*Petite messe solennelle de Rossini en collaboration avec les Moments Musicaux :

L'hébergement des 18 chanteurs coûtera 600 € pour 3 jours.

Demande sera faite auprès des Moments Musicaux d'un intéressement de 15% de la recette.

Pour le déplacement de l'harmonium, Gérard Dieudonné mettra à disposition 1 ou 2 employés municipaux, un véhicule et une remorque. A charge pour Gérard de Bonnières de fixer une date et un horaire pour le déplacement du moulin jusqu'à l'abbatiale. Il faudra trouver ensuite 1 ou 2 autres bénévoles pour assurer cette opération.

Festival

Le coût artistique est de l'ordre de 11 600 €. Il reste à ajouter les frais de restauration et les droits de la SACEM.

Pour le concert d'été, en partenariat avec « Les amis de la cathédrale de Coutances », demande sera faite auprès de cette association de mutualiser les frais de transport et de partager l'hébergement et la restauration des musiciens, soit la prise en charge de 2 jours sur les 4 qu'ils passeront dans notre région (1^{er} concert à Coutances, le 30 juillet, et concert à l'abbaye, le 2 août). Christine Neveu précise qu'il y aura réciprocité pour la promotion des 2 concerts.

***promotion**

Affiche-Flyer

Pascal Lesaulnier indique qu'on ne peut plus compter sur Lucie Truca. Décision est alors prise de conserver l'affiche de l'an dernier, en modifiant seulement les textes. Pascal est chargé de récupérer le fichier auprès de Lucie et de le transmettre à Anne Létang-Riet.

Site web

Pascal Lesaulnier fait part d'une proposition de réalisation d'un site pour notre association au prix de 1 500 €. Il faudra ensuite ajouter pour la maintenance, l'hébergement et l'actualisation du site 30 € par mois.

Plusieurs administrateurs souhaiteraient qu'au moins une rubrique « Actualités » puisse être modifiée facilement sans passer par la société avec seulement l'utilisation d'un mot de passe.

Pascal fera part à cette société des remarques faites et enverra à chacun le lien permettant d'en savoir plus sur cette société.

4 - Liens avec les associations

Michel Le Bohec indique que le partenariat s'étoffe mais à des degrés divers selon les associations. Il informe que notre association est citée dans un article rédigé par lui-même du bulletin national de l'AMOPA. Il ajoute que « Maisons Paysannes de France » poursuit la vente des livrets de l'abbé Lelégard « Maisons de la Manche ».

5 - Examen d'une demande de défraiement

Christine Neveu va passer quelques jours à la fin du mois de janvier en Angleterre et au Pays de Galles à titre privé. Pour cette occasion l'association:

- la mandate pour écouter quelques maîtrises anglaises dont celle de la cathédrale de Chichester venue, il y a quelques années, à l'abbaye et prendre des contacts utiles,
- contribue à un défraiement (à minima au prix de la traversée).

Il restera à en fixer les modalités.

6 - Remise en état de l'orgue positif

Un premier devis réalisé par Jean Deloye établissait la restauration à 4 800 €, somme trop importante pour les finances de notre association.

L'orgue ne manquant pas d'intérêt, décision est prise, si Mademoiselle Lelégard en est d'accord, de faire établir un second devis par un autre facteur d'orgues.

7 - Questions diverses

Christian Baudier donne quelques informations :

- 136 personnes ont adhéré ou réadhéré depuis l'AG. Comme chaque année, une relance sera faite courant avril.
- Différentes factures de l'exercice antérieur ont été réglées pour un montant de 2 814,50 €.
- Jean-Claude Vilquin, membre de notre association depuis de nombreuses années et habitant Le Petit Quevilly (76140) est décédé le 18 décembre dernier, à l'âge de 81 ans. Sa famille a adressé un faire-part à notre association.

Prochaine Réunion

Elle est fixée le samedi 7 mars à 10 h, à la mairie de La Lucerne d'Outremer.